

Vie Portuaire

19/01/2017



Actualité

Une liaison fluviale fret prévue en 2018 entre Nantes et Saint-

Nazaire

© NSNP - ANDRE BOCQUEL

Article payant offert

Equipements produits par Airbus, conteneurs et autres fret... Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire a sélectionné un opérateur pour rouvrir une navette fluviale régulière entre ses deux grands pôles. Cette liaison, qui devrait relier les terminaux de Montoir et de Cheviré, est prévue pour entrer en service en janvier 2018. Le GMP et l'opérateur retenu, dont l'identité n'a pas encore été officialisée, devraient achever d'ici le printemps la mise au point du projet, porté non seulement par le port ligérien, mais aussi Nantes Métropole et la Communauté d'agglomération de Saint-Nazaire (CARENE).

Première tentative avortée en 2009

Les partenaires ont tiré les enseignements de l'échec d'une première tentative de navette fluviale sur la Loire, initiée en 2009 par Marfret mais interrompue au bout de sept mois faute d'un trafic suffisant. La barge automotrice Marfret Gabare, qui effectuait deux rotations par semaine entre Montoir et Cheviré, avait été positionnée sur le marché des conteneurs, mais transportait à la fin une cinquantaine d'EVP seulement par semaine, quand sa capacité était de 70. Le service fut en fait trop concurrencé par la route sur un segment aussi court, d'autant qu'un certain nombre de marchandises, une fois arrivées à Cheviré, devaient de toute façon prendre le camion pour être livrées à leur destinataire. Et le contexte général de l'époque (crise économique de 2008, réforme portuaire...) n'a pas non plus favorisé le développement du service.

Plus de colis expédiés par Airbus

Cette fois, la donne a changé. D'abord, la liaison fluviale sera multiservices, c'est-à-dire qu'elle pourra aussi bien transporter des conteneurs que d'autres types de fret, y compris des colis lourds, comme les pièces produites par Airbus. L'avionneur, qui dispose d'une usine près de Nantes et d'une autre à proximité de Saint-Nazaire, utilise déjà la Loire. Chaque semaine, une navette quitte Cheviré pour rejoindre l'estuaire. Or, cette liaison, actuellement gérée par la Compagnie Ligérienne de Transport (CLT), qui assure également le transport de charbon sur le fleuve entre Montoir et la centrale EDF de Cordemais, va voir son cadencement significativement augmenter. « Airbus va multiplier ses expéditions de colis avec la montée en puissance de la production de l'A350. Nous prévoyons potentiellement cinq rotations par semaine », précise Jean-Pierre Chalus, président du Directoire du GPMNSN.

Déchets ménagers, bois, projets urbains...

Cette activité pourrait donc assurer un fond de cale au nouveau service. Mais celui-ci vise aussi d'autres clients. « Il y a de vrais marchés potentiels, comme les déchets ménagers produits dans les agglomérations, ou encore le bois, qui n'arrive presque plus en grumes à Cheviré mais pour l'essentiel à Montoir, en conteneurs, sous forme de produit transformés dans les pays producteurs. Or, aujourd'hui, cela représente 5000 conteneurs par an qui transitent entre Montoir et Cheviré par la route. Ils pourraient donc facilement réaliser le trajet par le fleuve ». Même chose à l'export pour le sucre fabriqué par l'usine Tereos (Beghin-Say) de l'île de Nantes. Pour celle-ci, le fluvial intéresse également les grands projets urbains de la métropole, en particulier la construction du nouveau centre hospitalier universitaire. Ce projet titanesque, d'un milliard d'euros, va voir la construction d'un vaste pôle de

santé sur une dizaine d'hectares et s'accompagnera de la réfection des quais du sud de l'île. Prévu pour entrer en service en 2026, il va nécessiter jusqu'en 2020 d'importants travaux préparatoires, comme la destruction en cours de l'ancienne fabrique de glace. Ce chantier générera donc des volumes très importants de déchets, qui pourraient être traités et évacués par voie fluviale via des plateformes dédiées.

Le report modal pour réduire le trafic routier

« L'objectif de la nouvelle fluviale entre Nantes et Saint-Nazaire est de mettre en place un système mutualisé pour l'ensemble des clients qui souhaitent et peuvent utiliser le fleuve. L'objectif est de favoriser le report modal et réduire le trafic routier entre les deux villes ». Les discussions sont en cours avec les entreprises intéressées par cette initiative. Concernant les moyens nautiques, une barge polyvalente sera affectée à la liaison. Elle sera fournie par l'opérateur ou, éventuellement, acquise par le port.

Accès abonné

Larguez les amarres en optant pour l'abonnement

Accédez en illimité à l'ensemble des articles du site Mer et Marine en souscrivant à l'une de nos offres.

[Abonnez-vous à partir de 1,49 € par jour](#)
[Port de Nantes Saint-Nazaire](#)